

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, code 01

hebdomadaires régionaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (régions 04 et 17) + liste télécopieur

Projet de centrale de cogénération de Bécancour par TransCanada Energy Ltd

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 18 NOVEMBRE 2003

Québec, le 5 novembre 2003 - La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de madame Louise Boucher, présidente, et de madame Claudette Journault, commissaire, entreprend la première partie de l'audience publique sur le projet de centrale de cogénération de Bécancour par TransCanada Energy Ltd. L'audience publique débutera le 18 novembre 2003 à 19 heures et se tiendra à l'Église multi-fonctionnelle située au 3025, Nicolas-Perrot à Bécancour. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. S'informer

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet et de mettre en lumière tous ses aspects.

2. S'exprimer

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le **15 décembre 2003**, au même endroit, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, organisme, groupe ou municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission dispose d'un délai maximal de quatre mois pour remplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 17 mars 2004, au ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair. Par la suite, le ministre dispose de 60 jours pour le rendre public.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Bibliothèque publique de Bécancour, 1295, avenue Nicolas-Perrot ;
- Municipalité de Champlain, 819, rue Notre-Dame ;
- Université du Québec à Trois-Rivières, Pavillon Albert-Tessier, 3351, boulevard des Forges.

Vous pouvez également consulter le site Internet du BAPE concernant le projet à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca.

LE PROJET

En réponse à l'appel d'offre A/O-2001-01 d'Hydro-Québec Distribution, TransCanada Energy Ltd propose la construction d'une centrale thermique de cogénération d'une puissance maximale de 547

mégawatts opérant au gaz naturel. Sur une base annuelle, la centrale générerait environ 4,5 térawattheures. Le site choisi occuperait une superficie d'environ 10 hectares dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour. Cette centrale alimenterait en vapeur, au rythme d'environ 256 tonnes à l'heure, deux industries du Parc industriel de Bécancour, soit Norsk-Hydro Canada Inc. et la Société PCI Chimie Canada.

La centrale devrait être mise en service en septembre 2006. Le projet représente un investissement d'environ 500 millions de dollars. Les travaux de construction s'échelonnent sur une période de 26 mois.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec Renée Poliquin, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec Marielle Jean, conseillère en communication, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : becancour@bape.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source : Marielle Jean
Conseillère en communication
(418) 643-7447 ou 1 800 463-4732
becancour@bape.gouv.qc.ca